



Participation de Madagascar à la 26^e Session du Conseil d'Administration d'ONU Habitat

Nairobi, Kenya du 08 au 12 mai 2017

Prise de parole du Chef de Délégation

Monsieur RABE Harimanana,

Directeur des Villes et de la Planification Territoriale

Ministère auprès de la Présidence en charge des Projets Présidentiels,
de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement

Merci Monsieur Le Président,

- Monsieur Le Président ;
- Excellence Mesdames et Messieurs les Ministres des pays membres ;
- Madame Le Directeur Exécutif Adjoint d'ONU Habitat ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Conseil d'Administration ;
- Honorables et distingués Délégués ;
- Mesdames et Messieurs.

Au nom du Gouvernement de Madagascar par le biais du Ministère auprès de la Présidence en charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement,

J'ai l'insigne honneur et le grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui, à l'occasion de cette 26^e Session du Conseil d'Administration qui est la première après la Conférence Mondiale Habitat III tenue à Quito et donc qui devrait aboutir à des résolutions aussi pertinentes que possibles pour assurer l'implémentation du Nouvel Agenda Urbain le socle voire la fondation pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030.

Nous remercions, l'ONU Habitat qui a toujours été un partenaire technique privilégié des différents gouvernements malagasy qui se sont succédés depuis 2005 dans le domaine de l'aménagement du territoire, du développement urbain et du foncier, avec le PNUD comme partenaire financier. C'est dans cette optique que le gouvernement malagasy tient à apporter sa voix durant ce 26^{ème} Conseil sur les points suivants :

- Les efforts réalisés par notre pays pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda urbain
- Les aspirations de notre pays en matière de partenariat continu avec l'ONU Habitat
- Une résolution sur l'importance de la dimension genre dans la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain

L'assistance technique de l'ONU Habitat a toujours été sollicité pour un appui/conseil en développement d'outils de gestion urbaine et foncière, en élaboration de politiques/stratégies à toutes les échelles territoriales (régionales, nationales interrégionales, intercommunales et locales), en renforcement de capacités et de mise en œuvre des mécanismes de gestion et planification territoriales, élaborés conjointement pour un développement spatial harmonisé et le renforcement de la sécurisation de l'occupation du sol.

Dans cette optique, le gouvernement malagasy reconnaît l'importance du développement de cadrages légaux et réglementaires pour supporter les politiques en matière de développement urbain et du foncier.

Le tandem PNUD/UNHabitat a accompagné l'élaboration de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) en 2007 et du Schéma National de l'AT (SNAT) sur un horizon de 10 ans en 2008. Les schémas régionaux de l'AT (SRAT) des régions d'Analamanga et de Vatovavy Fitovinany ont fait partie des engagements du tandem en 2009 mais n'ont pas pu être réalisés compte tenu de la crise, seuls les ATLAS ont été élaborés. La reprise de la collaboration ne s'est faite qu'en 2012 et durant le PTA DPTR-DCI 2014.

Cela étant dit, le gouvernement malagasy a été engagé dans le processus Habitat III qui a emmené à l'adoption du Nouvel Agenda Urbain. Dans ce cadre, le gouvernement a d'ores et déjà engagés des travaux en concordance avec le NAU. Ainsi :

En matière de **politique et planification urbaines**, le gouvernement malagasy est en train de :

- Finaliser la Politique Nationale de Développement Urbain ou **PNDU**
- Réviser le plan d'urbanisme des grandes villes (7) : Plan d'Urbanisme Directeur d'Antananarivo, de Toamasina, de Fianarantsoa, de Majunga, de Tuléar, d'Antsirabe et de Diégo, et

élaboration de Plan d'Urbanisme de Détail dans quelques quartiers stratégiques et critiques de ces mêmes grandes villes

- Elaborer le plan d'urbanisme pour quelques villes moyennes (6) : Plan d'Urbanisme Directeur de Morondava, d'Ambovombe, de Vavatenina et d'Ankadinondry Sakay ; Plan d'Urbanisme de Détail dans les villes d'Ankazobe et de Sakay

En matière de **renforcement des opportunités économiques** et d'amélioration des cadres de vie dans les villes, nous avons commencé à mettre en œuvre les projets/programmes suivants :

- Projet de construction de la rocade à Antananarivo : amélioration des conditions de circulation dans la ville, appui à l'urbanisation de nouvelle zone pour l'accueil des activités économiques et habitations (**PADARNE**)
- Programme d'Appui et de Développement des Villes d'Equilibre (6 villes) : projets de construction et de réhabilitation des infrastructures routières, des réseaux d'assainissement, d'espaces publics, d'équipements marchands et divers (**PADEVE**)
- Programme Intégré d'Assainissement de l'agglomération d'Antananarivo : élaboration de schéma directeur d'assainissement, réhabilitation et construction de réseaux d'assainissement, ... (**PIAA**)
- Projet d'élaboration de schéma directeur de développement économique de l'axe Antananarivo –Toamasina (**TATOM**)

En matière de **restructuration et de prévention des bidonvilles**, les projets suivants vont bientôt débiter ou en cours de réalisation :

- Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience de l'agglomération d'Antananarivo : restructuration de quartier, travaux d'assainissement, amélioration de la gouvernance urbaine (**PRODUIR**)
- Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (3 villes) (**PPAB**)
- Programme de désenclavement et d'assainissement des quartiers précaires prioritaires d'Antananarivo (une centaine de quartiers urbains centraux et périphériques) (**Lalàn-kely**)

En matière d'amélioration de la **gouvernance urbaine**, le gouvernement malagasy a mis en place :

- Un appui institutionnel et renforcement de capacités pour les Communes
- Un projet de gouvernance municipale dans la Commune Urbaine d'Antananarivo
- Un projet de création d'agence d'urbanisme dans l'agglomération d'Antananarivo

En matière de **législation et réglementation urbaines**, nous sommes en train de :

- Vulgariser la nouvelle Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat
- Et d'élaborer des textes d'application de la Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat

En matière de **communication et campagne urbaines**, les actions suivantes sont en cours :

- Campagne de communication sur la Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat et la Loi d'orientation de l'Aménagement du Territoire
- Organisation de la célébration la Journée Mondiale de l'Habitat
- Organisation de la **première célébration de la Journée Mondiale de la Ville**

Et finalement, en matière de **coordination, de suivi et évaluation** des interventions urbaines, le gouvernement malagasy est en train de mettre en place :

- les indicateurs urbains et de système d'information à base d'indicateurs
- le Groupe Sectoriel PTF/Etat sur le secteur urbain
- la Plateforme des acteurs sur la gestion intégrée des eaux urbaines

La liste n'est pas exhaustive.

Durant ses 12 années de présence sur le territoire malagasy, UN Habitat a apporté son soutien à la gouvernance locale, l'amélioration des conditions de vie, la prévention de l'insécurité urbaine, la gestion des conflits fonciers et la protection sociale par la conception et la promotion d'outils et mécanismes contribuant à l'amélioration de la gouvernance urbaine et du développement local en tenant compte du renforcement de la résilience des communautés face aux risques de catastrophes et du changement climatique. Ayant finalisé la phase II du PPAB en 2015, la mise en œuvre de la phase III est attendue. Le Ministère en charge de l'AT a déjà réservé des fonds de contrepartie au PPAB dans son budget 2017 et projette d'entreprendre le schéma de développement métropolitain d'Antananarivo.

Ainsi, le Gouvernement attend en priorité de l'UN Habitat son appui :

- pour la finalisation de la politique nationale urbaine et sa mise en œuvre
- pour accélérer la mise en œuvre de la phase III du PPAB
- pour mobiliser des ressources en mettant à disposition du bureau local de l'UN Habitat un expert en mobilisation de ressources et en rédaction de documents pour la mise en œuvre des projets intégrés déjà identifiés comme la lutte contre la prolifération des bidonvilles, l'assistance aux collectivités locales en matière

d'urbanisme et de l'habitat, ou encore l'appui à l'administration foncière.

Enfin, le gouvernement malagasy tient à proposer et à soutenir la résolution pour une égalité des genres et l'empowerment des femmes, afin qu'elles soient des actrices dans la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain (NAU) et des Objectifs de Développement Durables (ODD). En effet, les femmes sont considérées comme étant un pilier du développement. Dans ce cadre, le gouvernement malagasy recommande la considération par la Direction Exécutive de l'UN Habitat des apports du groupe de conseil sur le genre (Advisory Group on Gender Issues-AGGI) ainsi que l'octroi de ressources nécessaires pour que la dimension genre soit prise en compte dans la réalisation du NAU. Ainsi, nous attirons l'attention de l'Assemblée sur cette résolution.

De même, Madagascar reconnaît l'importance du partenariat entre les différents acteurs pour la mise en œuvre du NAU et dans ce cadre nous accordons pleinement notre soutien aux résolutions proposées par l'assemblée générale des partenaires (GAP).

Mesdames et Messieurs, Je vous remercie de votre aimable attention